

**Permanences gratuites
des architectes du CAUE**

AGRANDIR

TRANSFORMER

CONSTRUIRE

RÉNOVER



Votre agglomération ouvre une permanence avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne. Particuliers et entreprises seront accueillis sur rendez-vous pour des conseils et aide à la réflexion initiale de leur projet qui ne se substituent pas à un accompagnement par un professionnel agréé.

PRENEZ RENDEZ-VOUS

www.caue77.fr

> rubrique "Prenez rendez-vous avec un architecte"

